



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnes sans domicile fixe

Question au Gouvernement n° 941

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Germinal Peiro.

M. Germinal Peiro. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Madame la ministre, une nouvelle fois, la rigueur de l'hiver vient de nous rappeler cruellement le drame de la misère et des exclusions. En moins d'une semaine, la vague de froid a tué à huit reprises dans notre pays: à Paris, à Cambrai, à Toulouse et ailleurs, des femmes et des hommes sont morts sous une dérisoire toile de tente ou sous un porche entre deux cartons.

M. Lucien Degauchy. Quel scandale !

M. Germinal Peiro. Ces drames nous révoltent et nous ne pouvons accepter que dans notre pays, qui figure parmi les plus riches du monde et qui veut porter le message universel de la fraternité, des femmes et des hommes puissent mourir de faim ou de froid.

Vous étiez hier en Dordogne, madame la ministre, et vous avez déclaré qu'il fallait que les Français ouvrent les yeux sur la misère. Vous avez eu raison de rappeler que ce drame nous concerne tous et que le devoir de solidarité est un devoir de tous les citoyens, qui doivent l'assumer aux côtés des pouvoirs publics et des associations humanitaires.

Au-delà du projet de fond qui vise à construire une société de progrès et de justice sociale, le Gouvernement a proposé une loi contre l'exclusion votée au mois de juillet dernier par l'Assemblée nationale. Ce texte balaie le champ des exclusions au travers de quarante-trois mesures en faveur de l'emploi, de la santé, de la citoyenneté, des moyens d'existence, de l'éducation et de la culture.

Mais aujourd'hui, dans l'urgence, quelles solutions concrètes pouvez-vous apporter à celles et à ceux qui, brisés par la solitude, sont sans abri et n'ont même plus le strict minimum pour vivre ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Vous avez raison, monsieur le député: il est intolérable que, dans un pays comme le nôtre, des personnes meurent de froid, que ce soit chez elles, dans un local précaire, ou dans la rue.

Il ne s'agit pas de rechercher des responsables, alors que les pouvoirs publics, de tous côtés, ont amélioré les structures d'hébergement depuis une dizaine d'années et que le nombre global des lits disponibles est largement suffisant: cette nuit, à Paris, 315 lits sont restés libres.

Je rappelle que le numéro de téléphone «115» peut être, dans l'urgence, utilisé par chaque Français. Il permet à tout moment de déclencher les secours nécessaires à une personne qui est dans la rue.

Il faut aussi évoquer les équipes mobiles, notamment le SAMU social et les éducateurs de rue, qui patrouillent toute la nuit à la recherche des personnes en difficulté, ainsi que les structures d'accueil: 65 000 lits disponibles pour l'accueil de jour et l'accueil de nuit, et certains sont des lits infirmiers.

Cette nuit même, nous avons demandé à la RATP d'ouvrir la station Bonne nouvelle.

Alors, pourquoi ces morts ?

D'abord, les lieux d'accueil qui sont mis en place par l'Etat et les collectivités locales ne sont pas toujours d'une qualité suffisante pour que les hommes et les femmes concernés aient l'impression d'y entrer en toute dignité.

C'est la raison pour laquelle nous voulons continuer d'améliorer les choses. En 1998 et en 1999, le Gouvernement a décidé de créer 1 000 places supplémentaires d'hébergement et de réinsertion sociale, pour un accompagnement de qualité.

Ensuite, l'information n'est pas encore suffisante. Nous devons tout faire pour que ces personnes soient accueillies dans les meilleures conditions et qu'elles soient informées.

Je voudrais dire très simplement les choses: c'est notre devoir à tous, c'est le devoir de tous les Français d'ouvrir les yeux sur ceux qui, en ces périodes d'hiver, n'ont pas de lieux pour dormir au chaud.

Hier soir, dans le Nord, un couple d'agriculteurs a accueilli à son domicile un couple avec un chien. Voilà un geste de solidarité comme nous aimerions en voir beaucoup.

La loi contre les exclusions apportera des réponses de fond. Des programmes de lutte seront mis en place dans les hôpitaux - il y en aura 300 en fin d'année. Je n'oublie pas la loi relative à la couverture maladie universelle que nous allons faire voter.

Mais au-delà des structures et des financements, qui sont aujourd'hui nombreux, c'est à chacun d'entre nous que s'adresse le cri de ceux qui sont dans la rue.

Je vais dire les choses comme je les pense: la mort d'un SDF en hiver, à cause du froid, est pour moi la forme la plus scandaleuse de la détresse et de la misère qui existent aujourd'hui dans notre pays. Sachons nous mobiliser tous - collectivités locales, Etat, associations, chacun des Français - pour ouvrir les yeux et tendre la main à ceux qui en ont bien besoin. C'est à cela que doivent nous inciter les huit morts que nous avons déplorés. Je rappelle qu'il y en a eu 180 en Europe, dans des pays qui sont parmi les plus riches du monde. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 941

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1998, page 9422

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 novembre 1998